



## COMMUNE DE BIEVRE

### Convocation du Conseil communal

Bièvre, le 24 mars 2014

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer ..... pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu le lundi 07 avril 2014 à 19h30 à la maison communale.

### SEANCE PUBLIQUE

#### Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-13 - Par. 1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

#### Finances

1. Décision de la Tutelle sur la réclamation introduite contre la délibération du Conseil communal du 07 octobre 2013 relative au retrait de sa délibération du 03 juin 2013 décidant de l'octroi de la subvention à l'ASBL Syndicat d'initiative régional de Bièvre - Information
2. Subvention communale pour l'exercice 2014 à l'Office du Tourisme de Bièvre - Octroi
3. Projet de coopération décentralisée dans les pays en voie de développement : Insertion professionnelle des apprenants et implantation d'un espace artisanal au sein de l'école de métiers de la communauté rurale de Fissel au Sénégal - Transfert de la subvention reçue de WBI à l'ASBL EBS - Décision

#### CPAS et affaires sociales

4. Modification budgétaire n° 1 du CPAS pour l'exercice 2014 - Approbation

#### Urbanisme

5. Ratification de la délibération du Collège Communal du 09 mars 2009 attribuant le marché de services pour l'élaboration du Plan Communal d'Aménagement à Bièvre

#### Patrimoine

6. Cession d'un terrain au zoning communal de Baillamont - Ratification de la délibération du Collège Communal du 10 mars 2014
7. Echange de gré à gré d'une partie du chemin vicinal n° 11 et d'une parcelle communale à Oizy et soustraction au régime forestier - Décision
8. Acquisition, pour l'euro symbolique, du cimetière jouxtant la chapelle de Graide-Station - Décision

#### Chasse

9. Projets d'actes de dépôt et de baux de location de chasse communale - Approbation
10. Lot de chasse communale n° 21 - Adjudication publique - Décision

#### DNF

11. Charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne - Renouvellement

#### Intercommunales

12. Proposition de rachat de la participation dans Protectis - Décision
13. Assemblée générale d'ORES Assets - Confirmation des représentants communaux

#### Taxes et redevances

14. Approbation par la tutelle de la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques et de la taxe des centimes additionnels de l'exercice 2014 - Information

#### Marchés publics

15. Acquisition d'une imprimante en urgence pour le service population - Décision du collège communal du 17 mars 2014 - Prise d'acte

16. Acquisition de mobilier scolaire pour l'école maternelle de Bièvre -  
Décision - Mode de passation du marché et fixation des conditions

Travaux

17. Travaux de maçonnerie - Exercice 2012 - Approbation du décompte final
18. Travaux de rénovation de la piscine de Carlsbourg - Approbation du projet, de l'estimatif et du dossier de demande de subsides
19. Travaux d'égouttage à Graide (Station), rue de Baillamont - Modification du projet - Approbation
20. Travaux d'entretien de la voirie en 2014 - Désignation d'un auteur de projet - Approbation du contrat d'honoraire avec le STP
21. Travaux de restauration de la Chapelle à Graide, rue de Gembes -  
Décision - Mode de passation du marché et fixation des conditions

Personnel

22. Recrutement d'un ouvrier statutaire D.4. - Décision

ATL

23. Règlement pour l'octroi d'une subvention aux milieux d'accueil -  
Adoption

Tourisme

24. Projet de l'ADL - Acquisition de vélos à assistance électrique -  
Convention de partenariat – Approbation

**HUIS-CLOS**

Enseignement

25. Ratification : Délibération du Collège communal du 27 janvier 2014 désignant un instituteur primaire
26. Ratification : Délibération du Collège communal du 10 février 2014 désignant une institutrice primaire
27. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 février 2014 désignant une institutrice maternelle
28. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 février 2014 désignant une institutrice maternelle
29. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 février 2014 désignant un instituteur primaire
30. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 février 2014 octroyant un congé pour prestations réduites à une institutrice maternelle
31. Ratification : Délibération du Collège communal du 24 février 2014 désignant un instituteur primaire
32. Ratification : Délibération du Collège communal du 10 mars 2014 désignant une institutrice maternelle
33. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 mars 2014 désignant une institutrice primaire
34. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 mars 2014 désignant une institutrice primaire
35. Ratification : Délibération du Collège communal du 17 mars 2014 désignant une institutrice primaire
36. Ratification : Délibération du Collège communal du 24 mars 2014 désignant une institutrice maternelle
37. Ratification : Délibération du Collège communal du 24 mars 2014 désignant une institutrice primaire

Pour le Collège,

La Directrice Générale,

Le Député-Bourgmestre,

Michelle MALDAGUE

David CLARINVAL